

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement des Hauts-de-France
Séance plénière du 29 novembre 2016

Actualités ANAH

1- État d'avancement de la programmation 2016

1.a) Atteinte des objectifs

Nombre de logements financés dans la région, par priorité d'intervention / Comparaison avec l'année précédente

	20 novembre 2016		20 novembre 2015		Evol 2015 / 2016
	Logts	Objectifs	Logts	Objectifs	Logts
Total	3 708		4 223		-12%
PB. Bailleurs	237		259		-8%
PO. Occupants	3 471		3 964		-12%
	Logts	Objectifs	Logts	Objectifs	Logts
PO. Propriétaires occupants					
Logements indignes/Logements très dégradés	132	472	171	220	-23%
Autonomie	814	900	702	850	16%
Energie (hors HI-TD-autonomie)	2 461	6 450	3 025	3 953	-19%
PB. Propriétaires bailleurs					
Logements indignes/Logements très dégradés	125	250	147	230	-15%
Logements moyennement dégradés et Energie	112	335	108	175	4%

Les territoires de la région sont en difficultés sur la priorité « Lutte contre la précarité énergétique », mais la mobilisation est bien présente chez tous les acteurs de la filière.

Au niveau régional, sur la priorité Propriétaires Occupants Energie, on constate, au 20 novembre, un écart de -19% par rapport à la même date en 2015. Cet écart est de -31% au niveau national.

La priorité Autonomie est en forte progression par rapport à l'année dernière soit +16%, l'objectif de 900 logements sera atteint en fin d'année, voire légèrement dépassé.

Actuellement, le flux d'entrée de dossiers dans les services d'instructions est équivalent à celui de l'année précédente.

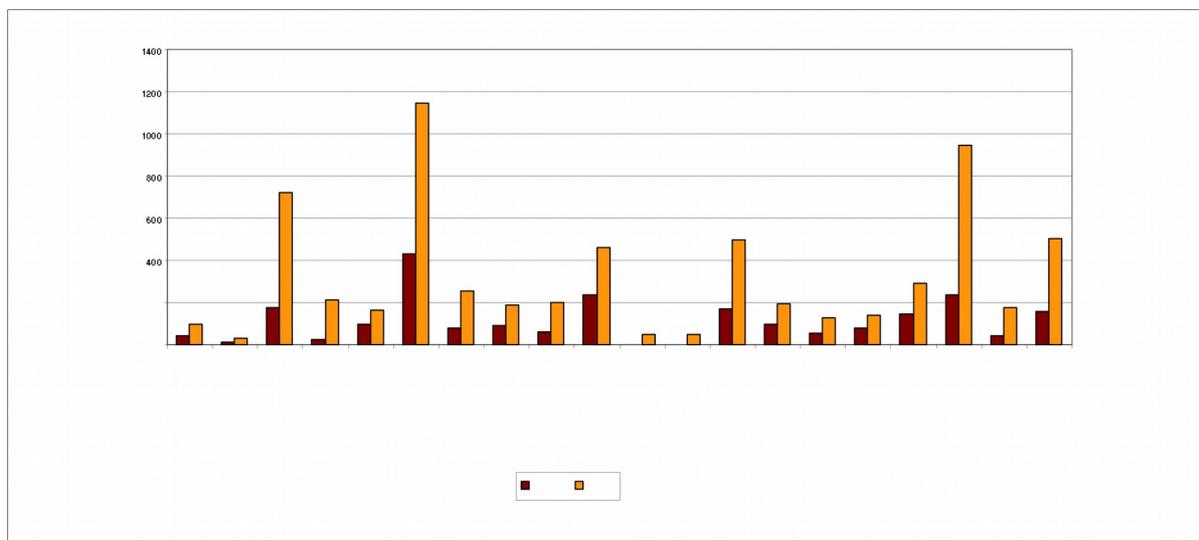
1.b) Consommations des crédits

Dotation régionale au 20 novembre :

Crédits Anah : 64,20 M€ consommés à 46,5% soit 29,85 M€

Crédits Fart : 14,21 M€ consommés à 34,4% soit 4,9 M€

1.c) Focus sur les résultats du programme Habiter Lieux – Avancement par territoire au 20 novembre 2016



On constate un avancement disparate dans l'atteinte des objectifs de rénovation énergétique du parc en propriété occupante, mais avec tout de même de bons résultats sur certains territoires. Les plus avancés, au-delà de 50% de leur objectif initial, sont : la CA Boulogne, la CA de la Porte du Hainaut, la CA de Maubeuge Val de Sambre, la CA de Lens-Liévin, Artois-Comm et les délégations locales du Nord et de l'Oise.

2- Plan d'actions Habiter Mieux

Fin septembre la direction générale de l'Anah, a demandé la mise en œuvre d'un plan d'actions afin de relancer le programme Habiter Mieux.

En région Hauts-de-France, l'ensemble des acteurs de la filière l'habitat sont impliqués et se sont mobilisés pour accélérer cette relance du programme.

En premier lieu, un certain nombre d'action de communication visant le grand public ont été lancées, d'initiatives diverses, au plan régional comme au plan local. Ces actions viennent relayer, compléter et préciser les campagnes de communication nationale mises en place par le ministère et l'Ademe sur le sujet général de la rénovation énergétique résidentielle (voir fiche avancement du PREH). Plusieurs médias régionaux ont été contactés et certains journaux locaux ont publié des articles sur le sujet. Des émissions radiophoniques et télévisuelles avec des intervenants de la DREAL sont programmées pour ce mois-ci. Il en est de même au niveau départemental ou local, où les délégations et les EPCI ont mis en œuvre des actions de communication locales. Ainsi, les EPCI délégataires des aides à la pierre, et la plupart des collectivités engagées dans des programmes opérationnels (OPAH, PIG) ont, souvent dès cet été, utilisé leur vecteur propre de communication et d'information (lettre de la collectivité, gazette mensuelle...)

Des actions d'information et de mobilisation des opérateurs Anah intervenant sur les opérations programmées ont également été mises en œuvre par les délégations locales et les EPCI délégataires des aides. Certains programmes opérationnels ont été avenantés à la hausse.

Certaines actions expérimentales sont également en cours de déploiement dans les départements de l'Aisne et de la Somme (Charte CAPEB relative à la mobilisation des artisans – Détection du public cible du programme Habiter Mieux via le groupe La Poste - voir en annexe).

Dans l'Aisne, il est à noter l'organisation d'un séminaire sur la rénovation énergétique début décembre.

Enfin, les Délégations Locales de l'Anah et les EPCI délégataires des aides à la pierre de la région ont largement ouvert la possibilité de financer des propriétaires occupants modestes et ont modifié leur plan d'action territorial en conséquence.

Le plan d'actions a été remonté fin octobre à l'Anah. (Voir en annexe)

3- Perspectives 2017

Pour 2017, le gouvernement a porté les objectifs du programme Habiter Mieux à 100 000 logements répartis respectivement à 70 000 en logements individuels et 30 000 en copropriétés.

La répartition infrarégionale des objectifs sur les différentes priorités d'interventions sera connue après le Conseil d'administration de l'Anah du 30 novembre 2016. Une réunion avec les DREAL est programmée au siège de l'Anah pour le 2 décembre 2016.

4- AMI Centre Bourg

L'ensemble des études de pré-diagnostics ont été réalisées sur les périmètres des 5 projets retenus en région. Les conventions seront toutes signées d'ici la fin de l'année.

5- Partenariat Anah-Action Logement

L'Anah et l'Union des Entreprises et des salariés pour le logement (UESL) – Action Logement ont signé une convention de partenariat qui prévoit, en contrepartie du versement d'une contribution de l'UESL de 100 M€ par an sur la période 2016-2017, la réservation de logements conventionnés avec ou sans travaux en faveur des salariés des entreprises cotisantes.

Dans le cadre du partenariat au niveau régional, la DREAL Hauts-de-France et la délégation régionale Action Logement se sont rapprochés pour examiner les modalités pratiques de mise en oeuvre de ce partenariat, encore en cours de discussion.

Il a été d'ores et déjà convenu de mettre en place des actions de communication au sein des différentes instances du CRHH, des Commissions Locales d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) et lors de la réunion régionale EPCI/Opérateurs Anah début 2017.

Dans un 1^{er} temps, Action Logement portera son intérêt sur l'ensemble des territoires de la région sans restriction et donc tout contact sera examiné avec soin.

Les objectifs nationaux de réservation de logements fixés sont de 10 000 logements pour la période 2016-2018, dont 3 600 logements en 2016. L'objectif régional est de 300 logements dans les Hauts-de-France.

6- Copropriétés

(Voir fiche « Nouveau régime d'aides de l'Anah en faveur des copropriétés »)

Territoires	Mobilisation Opérateurs et Déléga (Actions prévues)						
Département du Pas-de-Calais							
CA Boulonnais	Article dans le magazine de la CAB « Agri- boite en juillet 2016 Transmission de dossiers exemplaires pr Sous-préfecture Création d'affiches distribuées en mairie						
CU Arras	Réunions opérateurs 2X / an. Incitation à communiquer de leur côté.						



Fiche de contact du programme *Habiter Mieux*
GRATUITE et SANS ENGAGEMENTS

Entreprise référente

Dénomination ou raison sociale :

Adresse :

CP - Ville :

Téléphone : E-mail :

Nom et Prénom du référent :

Demandeur

Nom et prénom :

Adresse :

CP - Ville :

Adresse du chantier (si différente) :

CP - Ville :

Téléphone : E-mail :

PRIS*

Dénomination :

Adresse :

CP - Ville :

Téléphone : E-mail :

Date :

Signature du demandeur :

Signature et cachet de l'entreprise

- Je souhaite être contacté par le PRIS
- Je souhaite moi-même contacter le PRIS
- Je ne souhaite pas être mis en contact avec le PRIS

* Un Point Rénovation Info-Service (PRIS) est un service d'information et de conseils gratuits dédié aux particuliers souhaitant notamment faire réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.